

Les pieds dans le plat

ou : Histoire de l'histoire

par Joseph Flores



Histoire

■ Comment définir l'histoire ?

HENRI-IRÉNÉE MARROU, historien français né à Marseille en 1904, mort à Bourg-la-Reine en 1977, donne sa version dans « *De la connaissance historique* », Paris Éditions du Seuil, 1954, pp 32-33 :

L'histoire est la connaissance du passé humain, connaissance valide, vraie, c'est-à-dire scientifiquement élaborée.

Que je prenne cette définition à la lettre, pour l'appliquer à notre histoire horlogère, semblerait présomptueux. Pourtant, cette histoire horlogère mérite, elle aussi, un peu de considération.

Donc, et quand même un peu prétentieusement, je vais m'efforcer de lui en apporter.

Je tente avec ce texte, de développer un avis strictement personnel, sur un point précis de l'histoire horlogère, qui me tient à cœur depuis près de 15 ans, et qui semble ne pas toucher un certain nombre d'écrivains, qui bien évidemment ne sont pas forcément historiens, pas plus que je ne le suis moi-même d'ailleurs. Mais lorsqu'on a le grand privilège de pouvoir diffuser ses écrits, et surtout que des doutes sérieux courent sur un point précis de l'histoire, n'a-t-on pas certaines obligations, voire le devoir, de contrôler, plutôt deux fois qu'une, les reprises historiques que trop souvent nous avons tendance à copier chez d'autres auteurs, historiens ceux-là, souvent de grande réputation, mais qui n'ont pas eu l'honnêteté de citer leurs sources. Des publications récentes, faites avec cette légèreté, m'ont incité à monter au créneau...

Car de nos jours les choses sont encore accentuées, il ne faut plus s'arrêter aux seuls ouvrages littéraires, car Internet, nouveau moyen de communication qui se développe à vitesse grand V, est aussi utilisé pour répandre toutes sortes d'informations, sans donner aucune source. C'est là, bien évidemment, la liberté de chacun, mais n'est ce pas là aussi le droit et le devoir de chacun de savoir ce qu'il doit croire, faire et surtout transmettre.

Il y a quelques années s'est tenu un colloque intitulé «Apprendre - Créer - Transmettre». Quel magnifique challenge dans bien des domaines, mais pas pour l'historien qui, s'il doit s'inspirer des volets un et trois de ce triptyque, doit ignorer totalement le volet central...

En histoire on ne peut rien créer.

Je n'ai ni l'intention, ni les moyens d'aller au-delà de l'horlogerie et et me bornerai ici d'évoquer un seul sujet : Qui est Abraham Louis Perrelet, dit l'Ancien, à qui les moyens de communications cités, ouvrages et Internet, accordent une réputation d'horloger hors pair ?

Je vais m'expliquer, mais auparavant je dois préciser que je ne m'acharne pas contre ce brave Abraham Louis, qui n'est absolument pour rien dans ce qui lui arrive.

Il y a près de 15 ans que je rends public, en m'appuyant sur un document d'époque, le fait que l'auteur de la montre automatique à rotor est Hubert Sarton, à quoi on oppose systématiquement Abraham Louis Perrelet en lui accordant, en plus de l'invention de cette montre automatique, une multitude de faits historiques et techniques, sans jamais les justifier par des éléments d'époque concrets et précis...

Faire le point me semble indispensable.

Voici des premiers exemples parmi des dizaines : Dans l'ouvrage de Berner «Dictionnaire professionnel illustré de l'horlogerie» édité par la Fédération Horlogère Suisse, on trouve, au nom de A. L. Perrelet : *«Éminent horloger suisse, inventeur de la montre automatique dite perpétuelle et du pédomètre»* Puis au mot «perpétuel» : *Montre automatique appelée perpétuelle par son inventeur A. L. Perrelet».*

Ces mêmes éléments sont également diffusés sur le site Internet de la même fédération (<http://www.fhs.ch>)

Puis sur le site Internet de la Haute Horlogerie (<http://www.hautehorlogerie.org>) : *Abraham Louis Perrelet 1729-1826 Horloger suisse, l'un des fondateurs de l'horlogerie de précision dans les Montagnes neuchâteloises.*

Années 1770 : Invention de la montre à remontage automatique à rotor armant le ressort dans les deux sens et dite perpétuelle

Est-ce outrancier de demander d'où viennent ces affirmations ?

Il m'apparaît que non.

Autres exemples :

Dans «*l'encyclopédie degli orology*», mais repris par la Maison Perrelet SA, on trouve :

«*Abraham Louis Perrelet, un des cinq grands maîtres qu'il est juste de retenir comme père de l'horlogerie*».

Puis sur le même site (<http://www.perrelet.com>)

«*On y rencontre aussi, mais c'est plus rare, quelques précurseurs : ceux dont le génie, un jour, a bouleversé la marche du temps. Ce sont les inventeurs. Abraham-Louis Perrelet est l'un de ces découvreurs*».

Et encore un peu partout :

«*Abraham Louis Perrelet eut de nombreux apprentis tels son petits-fils, Frédéric Louis, mais aussi Houriet, Frédéric Japy, voire souvent cité, Abraham Louis Breguet...*».

Où se trouve l'outrance de demander des éléments prouvants cela ?

Je pourrais continuer longtemps et énumérer la multitude de fois où Abraham Louis Perrelet dit «l'Ancien» est cité, ça n'avancerait pas plus les choses.

Je vais donc apporter mon avis sur ces quelques points, car si je fais cet article c'est, vous vous en doutez, qu'aucun des auteurs responsables de ces textes ne donne de source d'époque qui me semblent plausibles.

Voici mes éléments de preuve.

■ Qui est Abraham Louis Perrelet ?

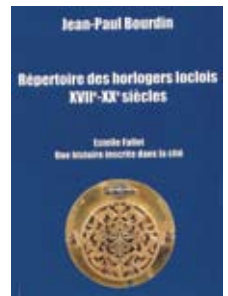
C'est bien sûr la première question, vu tout ce qui lui est attribué, il serait normal de savoir exactement de qui on parle, et nous allons voir que la réponse n'est pas simple, voire qu'il n'y a pas de réponse certaine.

Le plus simple est déjà de prendre ce qui est dit dans les fiches d'état civil de la ville du Locle, paru dans différents ouvrages et là, force est de constater qu'il y a un nombre relativement important de Perrelet (63 d'après un de ces ouvrages...) qui ont vécu et travaillé dans l'horlogerie au Locle. Rien que pour la période qui nous concerne, sont cités pas moins de trois Abraham Louis Perrelet, mais également un Jean-Jacques, un Isaac, un Benjamin, un Daniel, et certainement d'autres rien que dans le dernier tiers du XVIII^e siècle. Donc, pour savoir dans ce lot qui était vraiment «l'Ancien Perrelet», le travail n'est pas mince. Néanmoins Monsieur Jean Paul Bourdin, officier d'état civil de la ville du Locle a publié 2 ouvrages sur cet état civil des horlogers loclois, je vous reproduis ici ce qu'on y trouve :

Le premier ouvrage date de 1986, il est intitulé «*Les fabricants d'horlogerie loclois 1785-1985*» (fig. 1). Au nom d'Abraham Louis Perrelet on trouve, entre autres : « *fils de **David** Perrelet et Jeanne Marie Robert*».



▲ Fig. 1



▲ Fig. 2



Ce même auteur publie un nouvel ouvrage en 2005 (fig. 2) intitulé «*Répertoire des horlogers loclois XVII^e XX^e siècle*». Au même nom on trouve : «*fil*s de **Daniel Perrelet**».

Deux versions différentes sous la même plume...

Mais ce ne sont pas là les premières divergences sur cette question du père d'Abraham Louis Perrelet. On trouve encore ce que dit par exemple Osterwald en 1766 (fig. 3 et 3a) dans «*Voyage en pays Neuchâtelois au XVIII^e siècle*» qui écrit : .

Les Srs. Abraham Robert et Daniel Perrelet sont les principaux ouvriers du Locle pour la construction des outils. Le premier, habile horloger, a inventé la machine qui sert pour l'engrenage en petit volume. Le second est excellent quadraturier, et l'outil à replanter perpendiculairement lui doit sa découverte. Son fils Abraham-Louis fait des montres à rochet et à cylindre.

▲ Fig. 3 et 3a

Alors que l'abbé Jeanneret, qui fut le premier, à ma connaissance à attribuer l'invention de la montre automatique, au sens actuel du terme à Abraham Louis Perrelet, nous dit dans «*Biographie Neuchâtoise*» de 1863 que c'est le fils de **David** (fig. 4).

► Fig. 4

ABRAHAM-LOUIS Perrelet naquit au Locle en janvier 1729; son père, **David Perrelet**, était à la fois charpentier et agriculteur. Dès que le jeune

D'après cet auteur, l'abbé Jeanneret, celui qui a fait des montres automatiques, n'est donc pas le même que celui qui faisait des montres à rochet et à cylindre.

▼ Fig. 5 et 5a



Cela est d'ailleurs nettement confirmé par Alfred Chapuis, qui pour sa part ne semble pas bien savoir de quel Perrelet il s'agit... Ainsi il écrit en 1957, dans un fascicule sur la Maison Dubois (fig. 5 et 5a), - parlant d'Osterwald, qui a donc dit que le fils de Daniel était l'auteur de montres à rochet et à cylindre : «*Les détails biographiques montrent clairement qu'il ne peut s'agir de celui qu'on nomme aujourd'hui encore l'Ancien Perrelet*». Il est indéniable que Chapuis pense que Perrelet, auteur des montres automatiques n'est pas le fils de Daniel.

Au Locle même sont cités en 1760 deux **ABRAM-LOUIS PERRELET**, horlogers, plus un troisième: monteur de boîtes, dont l'un est certainement celui qui deviendra presque centenaire, en même temps qu'un des horlogers les plus fameux des Montagnes, connu aussi par le portrait qu'a gravé de lui Charles-Samuel Girardet. Le banneret Osterwald mentionne son homonyme en 1764, comme produisant des montres à „rochet et à cylindres.“ Les détails biographiques montrent clairement qu'il ne peut s'agir de celui qu'on nomme aujourd'hui encore „l'Ancien Perrelet.“

Pourtant, ce même Chapuis, dans son ouvrage de référence sur les automatiques paru en 1952, écrit en bas de page 42 (fig. 6 et 6a) : «*Le père d'A.L. Perrelet est bien Daniel et non David comme la Biographie Neuchâteloise l'indique*».

▼ Fig. 6 et 6a

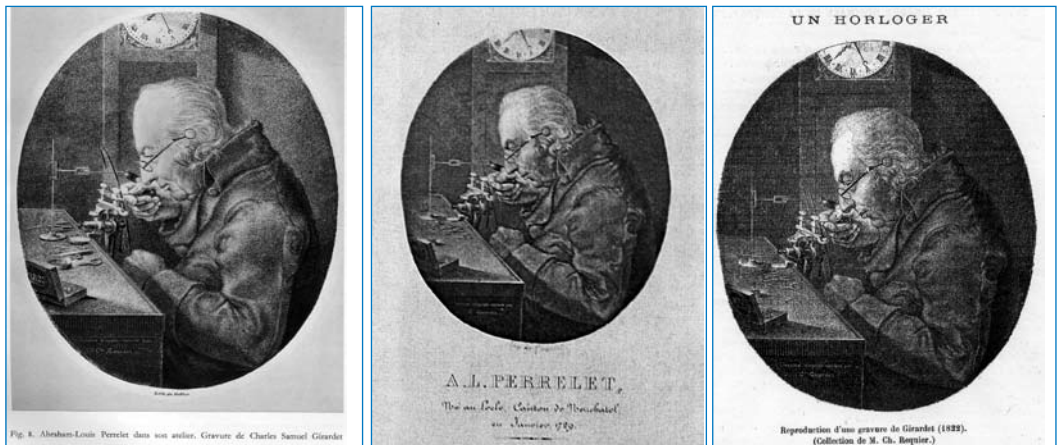
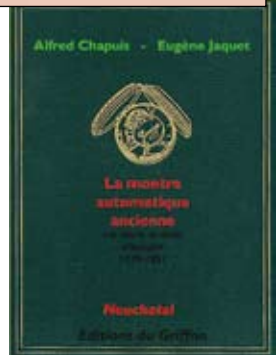
¹ Le père d'A.-Louis Perrelet est bien Daniel et non David, comme la *Biographie neuchâteloise* l'indique par erreur, l'écriture du registre des baptêmes du Locle pouvant prêter à confusion. Mais nous avons eu recours au registre des mariages qui indique bien « Daniel ».

Alfred Chapuis dit donc à 5 ans d'intervalle, exactement l'inverse de ce qu'il a écrit dans le fascicule sur les Dubois... Des contradictions de ce genre sont malheureusement nombreuses...

Ce ne sont pas là les seuls éléments de doute sur le fait de savoir qui est Abraham Louis Perrelet dit l'Ancien, et ce qu'il fit éventuellement dans le domaine de l'horlogerie...

■ Un portrait

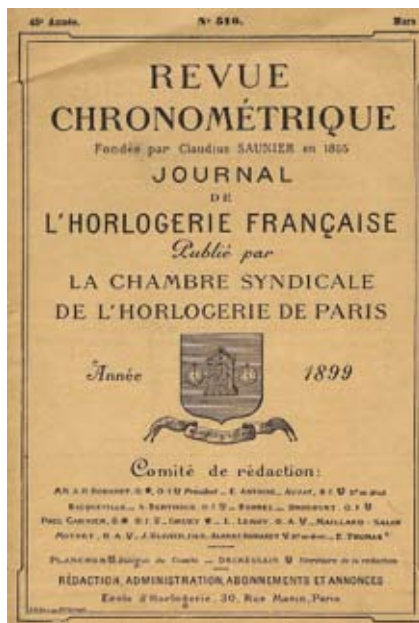
Je poursuis avec un élément qui me semble assez étonnant : le portrait d'Abraham Louis Perrelet qu'Alfred Chapuis a présenté dans son livre, le voici, ou plutôt voici 3 fois ce portrait (fig. 7).



Le portrait de gauche est celui présenté par A. Chapuis à la page 37 de son livre avec la légende «*Abraham Louis Perrelet dans son atelier. Gravure de Charles Samuel Girardet*»

▲ Fig. 7

Puis je me suis efforcé de retrouver «l'original» car Chapuis ne nous dit pas d'où il le tenait, et c'est dans les archives du musée des Arts de Neuchâtel que j'ai trouvé celui présenté au centre, qui n'est sans doute pas l'original mais qui a comme légende : «*A. L. Perrelet né au Locle, Canton de Neuchâtel en janvier 1729*».



▲ Fig. 8



▲ Fig. 9

▼ Fig. 10

Jusque-là rien de surprenant et tout concorde...

Mais un jour la chance me fit découvrir le portrait présenté à droite, dont on voit déjà qu'il est parfaitement identique. C'est en feuilletant «*la Revue Chronométrique*» de Saunier n° 511, avril 1899, page 247 (fig. 8) que j'ai été surpris de trouver ce portrait et sa légende : «*Reproduction d'une gravure de Girardet (1822). Collection de M. Ch. Requier*». Puis en haut du portrait, simplement «*un horloger*».

Je suis depuis dans l'expectative et me pose la question «*Pourquoi ne pas avoir cité l'horloger représenté...*». Cette question, on est d'autant plus en droit de se la poser que la revue chronométrique, ouvrage de référence de l'horlogerie du XIX^e siècle, cite souvent Frédéric Louis Perrelet, qui *serait* le petit fils d'Abraham Louis Perrelet.

La rédaction de cette revue aurait-elle omis de dire, par négligence ou volontairement..., qu'il s'agissait là de ce fameux grand père... il est d'ailleurs à remarquer que

aucun article de cette revue ne parle jamais de ce grand père qui l'aurait formé et qui maintenant prend une telle place de l'histoire horlogère...

Bien des trous noirs et des questions qui restent sans réponse.

■ Et De Saussure ?

Horace Benédicte De Saussure, 1740-1799, (fig. 9) naturaliste et géologue suisse est certainement le plus illustre des savants genevois du XVIII^e siècle. En 1776, il crée, avec l'horloger Louis Faizan, la Société pour l'Encouragement des Arts et de l'Agriculture. (voir ce site pour plus de renseignements : <http://www.geneve.ch/fao/2003/20030822.asp>)

C'est dans le cadre des recherches organisées par cette société que A. Chapuis nous rapporte que cet illustre savant vint au Locle et qu'entre autres il rendit visite à un certain «Perlet».

«... de là, chez M. Perlet, l'inventeur des montres qui se remontent par le mouvement de celui qui les porte; elles peuvent aller huit jours sans être agitées.
 «Il a été obligé de refaire la première parce qu'il n'avait pas mis un arrêt et que le remontoir agissant toujours avait brisé la montre d'un homme qui courait la poste. A présent, il a mis un bon arrêt qu'il a eu de la peine à trouver, mais qui suffit. Le travail est doublé de celui d'un mécanisme ordinaire et il la vend 15 à 20 louis.»

Vous trouvez (fig. 10), le texte rapporté par Chapuis, qui n'a pas présenté l'original.

Effectivement, il semble bien que De Saussure a vu chez ce «Perlet» une montre qui avait un système particulier qui devait lui permettre de s'armer par secousses. La question reste de savoir chez quel «Perlet» de Saussure se trouvait... je ne vois pour ma part aucune raison de penser qu'il s'agissait d'Abraham Louis dit l'ancien, (et d'ailleurs duquel ?, le fils de David ou celui de Daniel) ou même pourquoi pas de Jean-Jaques ou encore Isaac.

La seconde question, beaucoup plus importante à mes yeux, serait de savoir de quel système il s'agissait ? C'est en effet la description technique d'un nouveau dispositif qui donne sa vraie crédibilité à ce nouveau dispositif. Ici à part dire que cette montre pouvait marcher 8 jours, ce qui est un comble pour une automatique... rien ne nous indique par quel moyen elle s'armait.

Bien des questions capitales qui restent ouvertes sur ce que fit ce «Perlet».

■ Des apprentis

Il est régulièrement dit que A. L. Perrelet forma plusieurs apprentis. Comme jamais aucun contrat n'a été présenté, j'ai cherché s'il en existait, toujours dans le but d'essayer de me donner tort, et figurez vous qu'il en existe, mais pas ceux dont l'on croit... voici ce qu'il en est :

Très souvent Frédéric Japy est cité comme un de ces apprentis, Pierre Lamard le dit dans son livre sur Japy, (fig. 11 et 11a)

Il paraît donc logique de voir Frédéric Japy aller où les activités horlogères prospèrent. Il quitte Beaucourt à pied, franchit les plateaux du Jura (10) et passe un contrat d'apprentissage avec Abraham Louis Perrelet résidant au Locle. Celui-ci est un horloger remarqué par ses perfectionnements en matière d'outillage ; il est notamment l'inventeur d'un outil à planter, d'un outil à arrondir et de quelques autres nécessaires à l'exécution des échappements à cylindre (11). Frédéric Japy, déjà plongé dans une atmosphère de recherche, s'initie aux nombreuses opérations horlogères mais il s'imprègne surtout des règles de la vie communautaire et de son ambiance :



▲ Fig. 11 et 11a

Le journaliste Gil Baillod l'a écrit, de nombreux sites Internet le reprennent etc. Même mon ami Jean Claude Nicolet vient de le réécrire dans ses magnifiques mémoires présentées en bibliographie, «*Miettes de vie*».



▲ Fig. 12 et 12a



La page 132 (fig. 12 et 12a) est totalement dédiée à Abraham Louis Perrelet, sans que j'y trouve d'éléments justificatifs.

Je peux déjà vous dire que Pierre Lamard, qui a avancé la même chose dans son célèbre ouvrage sur Japy, comme cela vient d'être dit, a répondu à mon interrogation en date du 14 mai 2002 par ces mots : «*Malheureusement je n'ai jamais pu travailler sur des sources premières en ce qui concerne l'apprentissage de Frédéric Japy... J'ai été à l'époque moi*

même très frustré de ne pas retrouver certaines preuves par les sources primaires et je me suis contenté de faire de la synthèse d'informations, ce qui avouons-le n'est pas la gloire de l'historien». Signé : Pierre Lamard Maître de conférences Département des Humanités Laboratoire Recits.

On ne peut avoir réponse plus claire et plus honnête.

J'ai les mêmes éléments de réponse de la part de Madame Pritchard, historienne, auteur d'un dictionnaires sur les horlogers suisses.

Alors qu'en est-il de l'apprentissage de Frédéric Japy ?

Simple et surprenant que Pierre Lamard ne l'ait pas découvert, car il suffit de se rendre aux archives de l'état de Neuchâtel, comme je l'ai fait moi-même fig. 13, pour y trouver le document (fig. 14) dont je vous pré-

sente maintenant l'original et la transcription :



▲ Fig. 13

Lettre d'apprentissage

Honnête Jean Jaques fil d'Isaac Perrelet maître horloger du Locle, lieu dépendant de la Souveraineté de Neufchâtel & Valangin en Suisse. étant requis par les honnêtes Pierre Abraham & Frédéric Japy frères fils du sieur Jaques Japy Maire de Beaucourt, Seigneurie de Blamont, de vouloir leur accorder un certificat du tems & de la manière qu'ils l'ont cy devant servy comme apprentifs dans la dite profession d'horloger;

Ce que n'ayant le dit Perrelet pu leur refuser, Il déclare à cet effet que les dits deux frères Japy qui s'étoient engagés pour le servir trois ans en qualité d'apprentis y restèrent environ vingt deux mois pendant lesquels, ils ont travaillé fidèlement et assidûment sans avoir donné aucun

sujet de plainte de leur conduite , Et ayant les dits deux frères trouvé à propos dès lors de quitter leur dit apprentissage qui étoit encore de quatorze mois pour s'établir chez eux,

Ils ont par accord avec le dit maître satsisfait au dédommagement auxquels ils étoient astraîns par leur convention en sorte que par ce moyen ils demeurent comme ils sont à présent, quittes & inrecherchables de tout ce qui pouvoit regarder cet apprentissage. C'est le témoignage de vérité que ledit maître Perrelet a bien voulu leur accorder & qu'il a requis le notaire soussigné de rédiger par écrit en cette forme, l'ayant ratifié par attouchement sur sa main ;

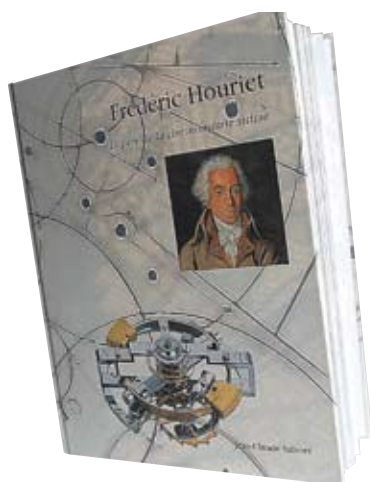
En présence des sieurs David Favre Bulle Sautier audit Locle et Jonas Pierre Petitpierre de Couvet Maître monteur de Boetes Demeurant audit Locle, témoins à ce requis, lesquels avec ledit Perrelet & notaire ont signé à la minute. Le Lundy vingt quatrième de Décembre l'an mile sept cent septante.

Signé « VUAGNEUX » notaire de l'époque

Aucun doute, Japy fit bien son apprentissage chez Jean Jaques, fils de Isaac Perrelet et non chez un Abraham Louis Perrelet.

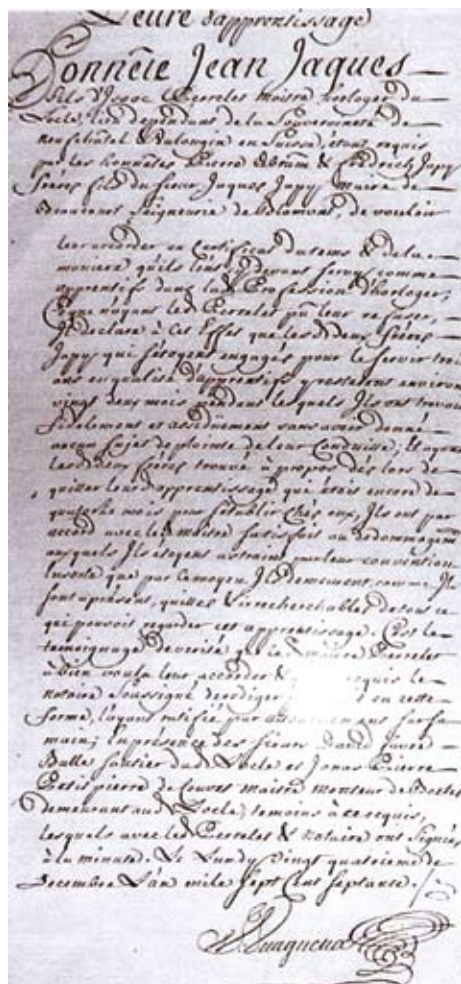
D'où vient donc la fausse information, qui circule partout ? Mystère.

■ Un autre cas...



Un autre cas de ce qui est attribué à Abraham Louis sans être jamais justifié : l'apprentissage de Frédéric Houriet. Le dernier exemple en date est l'ouvrage de Jean Claude Sabrier (fig 15) qui nous dit que «Houriet, à sa demande fit son apprentissage chez Perrelet...

Même question, même réponse, visite aux archives de l'État de Neuchâtel, et même découverte, d'ailleurs déjà répandue par ailleurs, mais dont il n'a pas été tenu compte.

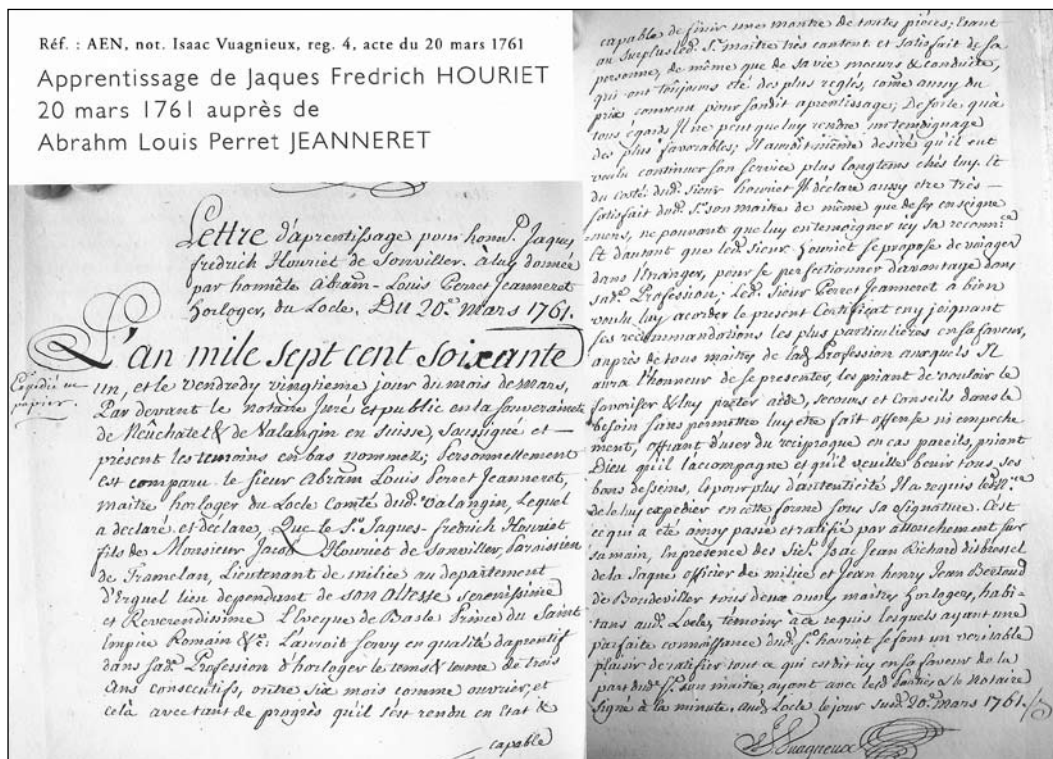


▲ Fig. 14

Fig. 15

Suivent (fig. 16) l'original et sa transcription.

*Lettre d'apprentissage pour ????? Jacques fredrich Houriet de Sonviller ?????
Donnée par honnête Abram-Louis Perret Jeanneret, horloger du Locle, du
20 mars 1761*



▲ Fig. 16

L'an mile sept cent soixante un et le vendredy vingtième jour du mois de mars, par devant le notaire Juré et public en la souveraineté de Neuchâtel & Valangin en suisse, soussigné et présent les témoins en bas nommez ; Personnellement est comparu le sieur Abram Louis Perret Jeanneret, maître horloger du Locle, Comté du dit Valangin, lequel a déclaré et déclare, Que le sr Jacques-fredrich Houriet, fils de Monsieur Jacob Houriet de Sonviller, ; Paroissien de Tramelan, Lieutenant de milice au département d'Erguel lieu dépendant de Son Altesse Serenissime et Reverendissime, l'Evêque de Basles, Prince du Saint Empire romain ???? L'aurait servy en qualité d'apprentis dans sa dite Profession d'horloger le temps et terme de trois ans consécutifs outre six mois comme ouvrier et cela avec tant de progrès qu'il s'est rendu en état & capable de finir une montre de toutes pièces étant au surplus le dit maître très content et satisfait de sa personne, de même que de sa vie mœurs, et conduite qui ont toujours été des plus réglés comme aussy du prix convenu pour son dit apprentissage ; de sorte qu'à tous égards il ne peut que lui rendre un témoi-

gnage des plus favorables ; Il aurait même désiré qu'il eût voulu continuer son service plus longtemps chez luy.

Et du côté du sieur Houriet il déclare aussi être très satisfait du dit Sr son maître de même que de ses enseignemens, ne pouvant que luy en témoigner icy sa reconnaissance et d'autant que le dit sieur Houriet se propose de voyager dans l'étranger, pour se perfectionner d'avantage dans sa dite profession ;

Le dit sieur Perret Jeanneret a bien voulu luy accorder le présent certificat en y joignant ses recommandations les plus particulières en sa faveur, auprès de tous maîtres de ladite profession auxquels il aura l'honneur de se présenter, les priant de vouloir le favoriser et lui prêter aide, secours et conseils dans le besoin sans permettre lui être fait offense ni empêchement, offrant d'user du réciproque en cas pareils, priant Dieu qu'il l'accompagne et qu'il veuille bénir tous ses bons desseins, et pour plus d'authenticité il a requis les Notaires de le lui expédier en cette forme sous sa signature.

C'est ce qui a été ainsi passé et ratifié par attouchement sur sa main, en présence des dicts Jean Richard dit bressel de la Sagne, officier de milice et Jean henry Jean Bertoud de Boudeviller tous deux aussi maîtres horlogers, habitant au dit Locle, témoins a ce requis lesquels ayant une parfaite connaissance du dit Sr Houriet se font un véritable plaisir de ratifier tout ce qui est dit icy en sa faveur de la part du dit Sieur son maître, ayant avec les dites Parties et le Notaire signé à la minute au dit Locle ce jour susdit 20 mars 1761

Et même conclusion pour Houriet que pour Japy, il fit bien son apprentissage chez Abraham Louis Perret Jeanneret, et conséquemment, pas chez Abraham Louis Perrelet, sauf à publier un autre document.

■ Même David S. Landes

Puis pour terminer sur ce thème des soi-disant apprentis d'Abraham Louis Perrelet je vous rapporte brièvement ce que le grand historien de l'horlogerie Davis S. Landes, qui malheureusement fait la sourde oreille aux questions que je lui pose depuis des années, a écrit. Dans son livre intitulé «L'Heure qu'il est», année 1987, page 365 (fig. 17 et 17a) qui est une référence en matière d'histoire de l'horlogerie dans les écoles, il dit :



▼ Fig. 17 et 17a

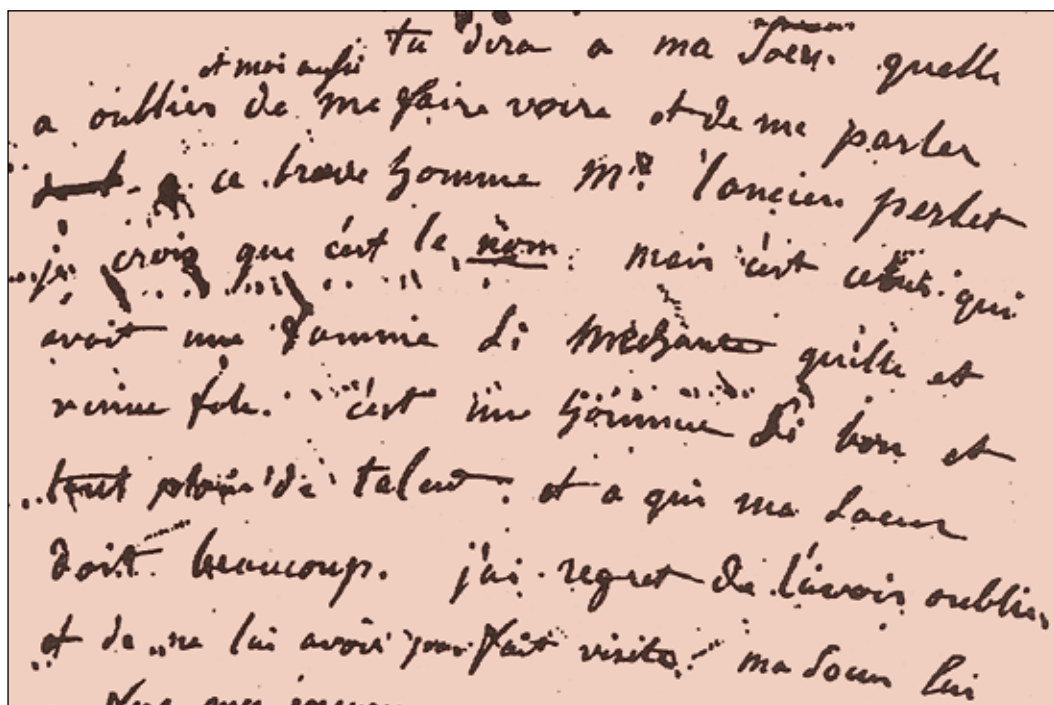
Dès le dernier quart du XVIII^e siècle, les horlogers jurassiens produisaient leurs propres innovations mécaniques ; on peut citer, par exemple, Abram-Louis Perrelet, inventeur de la montre automatique et maître de Breguet.

Ici, on le constate, ce serait Breguet qui aurait profité, sinon d'un enseignement auprès de A. L. Perrelet, mais au minimum une influence bénéfique de la part de ce dernier.

Alors que savons nous des rapports entre Breguet et Perrelet?

Pour ma part un seul élément a été publié par A. Chapuis dans son livre sur les automatiques, sous forme d'une lettre écrite par Breguet en juillet 1793, et qu'il adresse à sa belle soeur du Locle, après un passage dans cette ville.

Voici l'original et la transcription (fig. 18 et 19) de cette lettre, présenté par Alfred Chapuis à la page 79 de son livre.



et moi aussi tu dira a ma sœur quelle
a oublier de me faire voire et de me parler
a ce brave homme M. l'Ancien Perlet
je crois que c'est le nom. mais c'est celui qui
avait une femme si méchante qu'elle est
devenue folle. C'est un homme si bon et
tout plein de talent et a qui ma sœur
doit beaucoup. j'ai regret de l'avoir oublié
et de ne lui avoir jamais fait visite. ma sœur lui
donne mes amitiés

« Tu dira à ma sœur [Mme Savoye-Breguet] quelle a oublier et moi aussi de me faire voire et de me parler à ce brave homme, M. l'Ancien Perlet, je crois que c'est le nom. Mais c'est lui qui avait une femme si méchante qu'elle est devenue folle. C'est un homme si bon et tout plein de talent, et à qui ma sœur doit beaucoup. » (Fig. 32.)

▲ Fig. 18 et 19

Je ne constate pour ma part qu'une chose, c'est que Breguet ne se souvient même pas du nom de Perlet, ce qui laisse planer quelques doutes sur le fait qu'il l'ait bien connu, encore moins travaillé avec ou ait été son élève...

■ Jusqu'aux galeries de vente !

Pourrait-on penser que l'histoire vient se glisser jusque dans les catalogues de ventes, et que là aussi il peut se trouver soit des erreurs, soit des tromperies qui, par nature, seraient volontaires.

Néanmoins il est très difficile de comprendre pourquoi on tromperait l'histoire ? Où se trouveraient les raisons ?

Quoi qu'il en soit voici un exemple, très récent, qui fait réfléchir et qui a de la peine à trouver une justification.

Dans une vente organisée à Genève par la galerie Antiquorum en date des 12 et 13 mai 2007 (couverture catalogue fig. 20) se trouvait un régulateur signé «Hubert Sarton».

Le texte, en anglais, d'accompagnement de cette pièce comporte l'extrait présenté fig. 21.



▲ Fig. 20

In the late 1770, he made a trip to Le Locle, where he was able to examine self-winding watches made by Abraham-Louis Perrelet. Afterwards, upon his return to Paris, he filed a document with the Paris Académie des Sciences, dated December 23, 1778. It concerned self-winding watches with fusee and chain and verge escapement.

Vers la fin de 1770, il a fait (Sarton) un voyage au Locle, où il pouvait examiner les montres à remontage automatique faites par Abraham-Louis Perrelet. A son retour vers Paris, il a obtenu un rapport de l'Académie des sciences de Paris, daté du 23 décembre 1778. Il concerne une montre à remontage automatique avec l'échappement verge et fusée et chaîne.

On constate un fait historique qu'il serait très intéressant de confirmer par un document d'époque... Dire que Sarton est venu au Locle ne me gêne nullement, c'est peut-être vrai et sans véritables conséquences... bien que... mais dire qu'il a vu des automatiques chez Abraham Louis Perrelet et que c'est à son retour à Paris qu'il déposa un modèle à l'Académie des Sciences me laisse vraiment perplexe sur la véracité de ce fait, et il me semble que cela demande, pour le moins, une confirmation sérieuse... j'ai tenté de l'obtenir auprès des services d'Antiquorum, malheureusement sans succès...

▲ Fig. 21

L'histoire, suivant la définition d'Henri-Irénée Marrou, me semble loin d'être respectée.

Chers lecteurs, ai-je été au delà de certaines limites de respectabilité ?, ou l'histoire vaut-elle bien qu'on se préoccupe de ce fait ? Merci pour vos avis.

BIBLIOGRAPHIE

Tous les ouvrages utilisés et cités ont leur page une de couverture reproduite photographiquement